

## CHALLENGES INTERNES REDEG 29

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut y participer.

Afin de s'adapter au profil du plus grand nombre, deux challenges sont ouverts :

- *COMPETITION* destinés aux amateurs de courses avec chrono et classement.
- *INTERCLUBS* pour les adeptes des sorties détente.

Chacun est libre de participer à l'un ou l'autre ou aux deux. L'objectif est d'accumuler des points selon les barèmes détaillés plus bas.

### 1- CHALLENGE COMPETITION

Participation aux courses :

Pour valider les points acquis, il est fait obligation de porter un maillot du club et */ou si contrainte de sponsor personnel* de s'inscrire sous la dénomination REDEG 29 PLOURIN LES MORLAIX.

Les 12 épreuves retenues par le bureau sont récapitulées dans un tableau annexe.

Les points sont attribués selon le barème suivant :

30 points au 1er (Homme et Femme),

27 au 2<sup>ème</sup> (Homme et Femme),

24 au 3<sup>ème</sup> (Homme et Femme),

21 au 4<sup>ème</sup> (Homme et Femme),

18 au 5<sup>ème</sup> (Homme et Femme),

15 au 6<sup>ème</sup> (Homme et Femme),

et au-delà 12 points à chaque finisher.

La participation à un minimum de 5 courses est nécessaire pour espérer l'emporter.

Les éventuels ex-aequo seront départagés par le nombre de points obtenus au challenge interclubs.

## 2- CHALLENGE INTERCLUBS

Les interclubs sont listés dans un calendrier spécifique.

La présence sera justifiée par photo, de groupe si possible, sur le site de départ, d'arrivée ou sur le parcours. La bonne foi étant supposée, tout oubli sera corrigé par l'envoi d'un mail au bureau REDEG 29.

Le port d'un des maillots du club est recommandé.

12 points seront attribués à chaque coureur.

La participation à un minimum de 6 interclubs est nécessaire pour espérer l'emporter.

Les éventuels ex-aequo seront départagés par le nombre d'épreuves courues du challenge compétition puis si nécessaire par le nombre de points.

### **Lots et Litiges**

#### Challenge « compétition » :

Les trois meilleurs hommes et femmes seront récompensés : 40 (1<sup>er</sup>), 30 (2<sup>ème</sup>) ou 20 € (3<sup>ème</sup>) à valoir sur des inscriptions à des courses ou des équipements REDEG 29. La participation à un minimum de 5 courses au challenge est nécessaire (cf article 1).

Les vainqueurs de l'année (homme et femme) recevront un trophée qu'ils remettront en jeu l'année suivante. Il pourra être conservé quand il aura été remporté 3 fois.

#### Challenge « loisirs » :

Les 3 plus assidus (homme et femme) se verront offrir 40 (1<sup>er</sup>), 30 (2<sup>ème</sup>) ou 20 € (3<sup>ème</sup>) à valoir sur des textiles REDEG 29 ou des bons d'achat équivalents en rapport avec le running.

La participation à un minimum de 6 interclubs est nécessaire (cf article 2).

Ceux qui auront participé à au moins 10 des 18 interclubs recevront en plus une bouteille de vin "Entre Chien et Loup".

Tout éventuel litige sera réglé par le bureau.

La remise des prix se fera lors de l'assemblée générale.